ANNEXE 1 - RECOMMANDATIONS ET MODALITES POUR LA PHASE PRE-ANALYTIQUE

LES RECOMMANDATIONS CI-DESSOUS SYNTHETISENT LES PRATIQUES EN VIGUEUR DANS LES CENTRES D'EXAMEN DE SANTE. ELLES SERONT REPRISES DANS LE CADRE DE LA PROCEDURE DU LABORATOIRE SOUS-TRAITANT, CONFORMEMENT A LA LEGISLATION ET AUX RECOMMANDATIONS DE L'ORGANISME ACCREDITEUR.

IDENTIFICATION

Le laboratoire précisera dans la procédure d'interface entre le Centre d'examens de santé et le Titulaire les modalités d'identification des prélèvements biologiques. Il conviendra d'assurer la correspondance entre les numéros identifiants propres au laboratoire et ceux du système informatique du CES. Il est prévu d'utiliser un nouveau protocole de transfert des données de/et vers le système d'information des centres d'examens de santé SAGES 2. Les caractéristiques sont décrites en annexe 6 ; le laboratoire sera informé trois mois avant le changement pour prendre toutes les dispositions utiles.

PRELEVEMENT SANGUIN

- Le consultant sera de préférence à jeun depuis 12 heures : question à poser : « Avez –vous mangé depuis 20 heures hier soir ? » *(pour un prélèvement effectué à 8 h 00) ;*
- Toute autre situation conduit à coder le consultant comme « non à jeun ». Seule l'absorption d'eau est admise ;
- Le prélèvement sanguin sera réalisé de façon optimale : entre 8 et 11 h le matin
- La position du consultant : allongé *(ou semi allongé) ;*
- Un serrage modéré du garrot pendant le temps le plus court possible est recommandé ;
- Tubes pour le recueil : Un tube sec avec séparateur de gel et accélérateur de coagulation est préconisé pour les examens de biochimie et les immuno-dosages. Un tube EDTA est utilisé pour la numération formule sanguine.

URINES

Il est préférable de recueillir l'urine le matin au CES (avant toute prise de collation) de manière aseptique l'urine de milieu du jet après un lavage hygiénique des mains et une toilette à l'aide d'une lingette adaptée (afin d'éviter toute contamination, notamment vaginale pour les femmes).
Les urines sont recueillies sur flacon sec, sans additif pour les analyses de biochimie urinaire.

TRAITEMENT PRE ANALYTIQUE

PRELEVEMENT SANGUIN

Un temps minimal de 30 mn avant centrifugation sera respecté pour le sérum afin de laisser se former le caillot. Il est préconisé de centrifuger les tubes destinés aux analyses de biochimie dans un délai inférieur à 45 mn après le prélèvement suivant les préconisations indiquées dans la lettre réseau *(LR-DDGOS-69/2016)* émise par la CNAM.
L'utilisation d'une centrifugeuse réfrigérée est préconisée.

URINE

L'importance du délai et de la température de conservation avant analyse est majeure. Un transport rapide et une température de conservation adaptée ont une grande importance pour éviter la multiplication des bactéries contaminantes.
En revanche, les urines conservées à basse température entraînent une précipitation des cristaux souvent importante rendant l'examen optique parfois difficile.

TRANSPORT

Les échantillons sanguins sont transférés dans des caissons isothermes à température comprise entre 15-25°C. Un système de contrôle de température avec dispositif d'enregistrement assure la traçabilité de la chaîne du froid. Les données recueillies par ce système sont archivées au laboratoire et traçables.
La réglementation ADR sera respectée par la personne ou le Titulaire en charge du service.

TRAÇABILITE

Les données de traçabilité seront conformes aux textes d'application de la loi portant réforme de la biologie médicale aux recommandations des sociétés savantes et à celles des organismes accréditeurs.